

RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00117

Numéro SIREN : 303 526 966

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2019 sous le numéro de dépôt 5937

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS
19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffre.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
4 rue Fernand Forest
49000 Angers

V/REF : JUR/FS/CD/19.359
N/REF : 75 B 117 / 2019-B-5937

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 15/04/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2018.

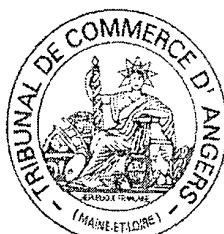
Concernant la société

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Société par actions simplifiée
4 rue Fernand Forest
49000 Angers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5937 le 15/04/2019

R.C.S. ANGERS 303 526 966 (75 B 117)

Fait à ANGERS le 15/04/2019,
LE GREFFIER



M. G.L.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 173 600 euros
Siège social : 4 rue Fernand Forest, 49000 ANGERS
303 526 966 RCS ANGERS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 MARS 2019**

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE 15 AVR. 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

Origine :

- Bénéfice de l'exercice	327 482,03 €
- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	296 649,52 €
Pour former un bénéfice distribuable de	624 131,55 €

Proposition d'affectation :

- Distribution de dividendes	217 000,00 €
soit 20 € par action	
- Autres réserves	407 131,55 €
	624 131,55 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1 avril 2019.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global
30/09/2015	300 021,00
30/09/2016	300 002,00
30/09/2017	347 200,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
La Présidente*

SAS FIDACO

4 rue Fernand Forest
49000 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Exemplaire destiné au greffe

GESCO

Commissaire aux comptes

81 rue des Ponts de Cé – 49000 – ANGERS
Tél. : 02.41.47.15.16 - Fax. : 02.41.47.12.13
e-mail : angers@gesco-sa.fr
www.gesco-sa.fr

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale d'Angers

SAS au capital de 392.000 €uros – RCS Angers B 321 943 698

SAS FIDACO

4 rue Fernand Forest

49000 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIDACO relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que décrits dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons notamment mis en œuvre les diligences nécessaires à la validation de la prise en compte de factures à établir et de l'estimation d'une provision pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formulation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreur et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 4 mars 2019,

Pour la SAS GESCO,
Commissaire aux comptes

François BOISRAME
Associé



SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	74 957	62 100	12 857	0,39	1 398	0,05
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	1 096 584		1 096 584	33,22	1 096 584	35,60
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	499 031	429 480	69 551	2,11	89 661	3,24
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations	10		10	0,00	10	0,00
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	34 601		34 601	1,05	34 556	1,12
	TOTAL (I)	1 705 183	491 580	1 213 603	36,76	1 232 209
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 714 510	145 816	1 568 694	47,52	1 519 543	49,33
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	3 032		3 032	0,09	2 018	0,07
· Personnel					505	0,02
· Organismes sociaux						
· Etat, Impôts sur les bénéfices	125 131		125 131	3,79	30 178	0,98
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	69 653		69 653	2,11	56 111	1,82
· Autres	67 292		67 292	2,04	66 831	2,17
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	191 296		191 296	5,60	111 222	3,61
Charges constatées d'avance	62 314		62 314	1,89	61 880	2,01
	TOTAL (II)	2 233 228	145 816	2 087 412	53,24	1 848 287
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL ACTIF (0 à V)	3 938 411	637 396	3 301 015	100,00	3 080 495

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	173 600	5,28	173 600	5,64
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	97 110	2,94	97 110	3,15
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	17 360	0,53	17 360	0,56
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	526 210	15,84	526 210	17,08
Report à nouveau	296 650	8,99	231 269	7,51
Résultat de l'exercice	327 482	9,92	412 580	13,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	4 885	0,15	8 328	0,27
TOTAL(I)	1 443 297	43,72	1 466 458	47,60
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	17 388	0,53	17 388	0,56
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	17 388	0,53	17 388	0,56
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	163 451	4,95	190 885	6,20
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	307 012	9,30	205 272	6,66
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 892	10,48	280 172	9,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	208 977	6,33	195 243	6,34
. Organismes sociaux	173 835	5,27	154 868	5,03
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	313 902	8,51	295 937	8,61
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	45 763	1,39	42 460	1,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 292	1,22	22 215	0,72
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	241 105	7,30	196 981	6,39
TOTAL(IV)	1 840 330	55,75	1 596 649	61,83
Ecart de conversion passif		(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	3 301 015	100,00	3 080 495	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	4 659 800			4 659 800	100,00	4 522 611	100,00	137 189	3,03
Chiffres d'Affaires Nets	4 659 800			4 659 800	100,00	4 522 611	100,00	137 189	3,03
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges		28 734	0,62	102 382	2,26	-73 648	-71,92		
Autres produits		481	0,01	105	0,00	376	356,10		
Total des produits d'exploitation (I)	4 689 016	100,00		4 625 099	102,27	63 917	1,38		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes	1 921 506	41,24		1 714 578	37,91	206 928	12,07		
Impôts, taxes et versements assimilés	106 936	2,29		90 746	2,01	16 190	17,84		
Salaires et traitements	1 556 450	33,40		1 530 175	33,63	26 275	1,72		
Charges sociales	576 397	12,37		577 292	12,76	-995	-0,15		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	42 097	0,90		39 387	0,87	2 710	6,66		
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant	46 763	1,00		42 309	0,94	4 454	10,53		
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges	325	0,01		10 476	0,23	-10 151	-96,89		
Total des charges d'exploitation (II)	4 250 474	91,22		4 004 963	88,55	245 511	6,13		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	438 542	9,41		620 135	13,71	-181 593	-29,27		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Déficiences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées	7 206	0,15		6 382	0,14	824	12,91		
Déficiences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)	7 206	0,15		6 382	0,14	824	12,91		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 206	-0,14		-6 382	-0,13	-824	-12,90		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	431 336	9,26		613 753	13,57	-182 417	-29,71		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)	28 722	0,62		225	0,00	28 497	NS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									
	2 359	0,05		3 209	0,07	-850	-26,48		

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)		2 359	0,05	5 209	0,12	-2 850	-54,70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		26 362	0,57	-4 984	-0,10	31 346	628,83
Participation des salariés (IX)		22 362	0,48	42 524	0,94	-20 162	-47,40
Impôts sur les bénéfices (X)		107 854	2,31	153 665	3,40	-45 811	-29,80
Total des Produits (I+III+V+VII)		4 717 737	101,24	4 625 324	102,27	92 413	2,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		4 390 255	94,22	4 212 743	93,15	177 512	4,21
RÉSULTAT NET		327 482	7,03	412 580	9,12	-85 098	-20,62
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

ANNEXE

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

ANNEXE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 présente un total est de 3 301 015 €.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 327 482 € et un total de produits de 4 717 737 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Fonds commercial

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Honoraires du commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général. Elle est appliquée dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 3 ans
Agencements, aménagements, installations	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	de 4 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION DE L'INTERESSEMENT ET DU SUPPLEMENT D'INTERESSEMENT

Un contrat d'intéressement a été signé au cours de l'exercice précédent. L'intéressement de l'exercice a été comptabilisé en Participation des Salariés pour un montant de 22 362 €.

Au cours de l'exercice précédent, un intéressement avait été comptabilisé pour 25 524 € complété par un supplément d'intéressement de 17 000 €.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le montant du CICE concernant les salaires versés au 30 septembre 2018 comptabilisé en moins des charges de personnel s'élève à 66 467 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement

FONDS COMMERCIAL

Selon les dispositions du règlement ANC 2015-06 ayant trait à la prise d'option en matière de valorisation du fonds commercial, le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 164 944		14 822
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	191 156		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	303 290		8 625
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	494 445		8 625
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	10		
Prêts et autres immobilisations financières	34 556		44
TOTAL	34 566		44
TOTAL GENERAL	1 693 956		23 491

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		8 225	1 171 541	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			191 156	
Matériel de transport		4 039	307 876	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		4 039	499 031	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			10	
Prêts et autres immobilisations financières			34 601	
TOTAL			34 611	
TOTAL GENERAL		12 264	1 705 183	

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	66 962	3 362	8 225	62 100
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	163 609	8 715		172 324
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	231 175	30 020	4 039	257 156
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	394 785	38 735	4 039	429 480
TOTAL GENERAL	461 747	42 097	12 264	491 580

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 362				1 084
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 715				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	30 020			2 359	4 718
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	38 735			2 359	4 718
TOTAL GENERAL	42 097			2 359	5 803

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 328	2 359	5 803	4 885
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	8 328	2 359	5 803	4 885
Pour litiges	17 388			17 388
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	17 388			17 388
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	105 796	46 763	6 743	145 816
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	105 796	46 763	6 743	145 816
TOTAL GENERAL	131 512	49 123	12 546	168 089
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		46 763	6 743	
- financières				
- exceptionnelles		2 359	5 803	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 601		
Clients douteux ou litigieux	202 185	202 185	
Autres créances clients	1 512 325	1 512 325	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	125 131	125 131	
- T.V.A	69 653	69 653	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	58 888	58 888	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 436	11 436	
Charges constatées d'avance	62 314	62 314	
TOTAL GENERAL	2 076 533	2 041 933	34 601
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	345 892	345 892		
Personnel et comptes rattachés	208 977	208 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	173 935	173 935		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	313 902	313 902		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	45 763	45 763		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	307 012	307 012		
Autres dettes	40 292	40 292		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	241 105	241 105		
TOTAL GENERAL	1 840 330	1 735 968	104 362	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	57 414			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises Liées	Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	307 012	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 810	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	6 000	

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	193 452
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	66 980
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	260 432

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 893
Dettes fiscales et sociales	309 345
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	37 752
TOTAL	468 062

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	62 314	241 105
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	62 314	241 105

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 850	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 850	16,00

FONDS COMMERCIAL

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Clientèle 1993	864 103			864 103
Clientèle 2000	46 055			46 055
TUP AXIS			73 175	73 175
Clientèle ECG	18 251			18 251
Clientèle R. AUBERT	95 000			95 000

Commentaires :

'Au cours de l'exercice, la société a procédé à une cession d'une partie de sa clientèle pour un montant de 22 432 €.

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Exercice clos le 30 septembre 2018

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
	TOTAL
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	28	
Ouvriers		
TOTAL	46	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		60 663	
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL		60 663	

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont calculés selon la méthode rétrospective prorata temporis en fonction de la convention collective, du salaire actuel, de l'ancienneté dans l'entreprise et de la probabilité que le salarié soit présent dans la société le jour de son départ en retraite.

Le calcul des engagements a été effectué sur la base d'un départ à 65 ans à l'initiative du salarié en retenant les paramètres économiques et sociaux suivants :

- Augmentation annuelle des salaires : 2 %
- Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA) : 1,54 %
- Taux de rotation retenu selon les catégories :
- Cadres : 5 %
- Non Cadres : 15 %
- Taux de charges sociales : 42 %
- Table de mortalité utilisée : INSEE 2017

REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au cours de l'exercice, les rémunérations versées aux commissaires aux comptes pour le contrôle légal des comptes se sont élevées à 4 800 euros hors taxes.